Hauts-de-France, Aisne Landouzy-la-Ville rue du Bacquet, église Notre-Dame de l'Assomption

# Tableau d'autel : Apparition de la Vierge à saint Bruno

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM02001632 Date de l'enquête initiale : 1998 Date(s) de rédaction : 1998

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton d'Aubenton, mobilier et objets religieux

Degré d'étude : étudié

## Désignation

Dénomination : tableau d'autel

Titres: Apparition de la Vierge à saint Bruno

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village Emplacement dans l'édifice : sacristie

### **Historique**

Ce tableau d'autel, datant du 18e siècle, proviendrait selon une tradition locale de l'abbaye de chartreux du Val-Saint-Pierre, située sur la commune de Braye-en-Thiérache dont le mobilier fut dispersé à la Révolution. Cette hypothèse, fondée sur l'iconographie de ce tableau d'autel, qui représenterait saint Bruno écrivant la règle de son Ordre alors que lui apparaît la Vierge de l'Assomption, n'a cependant pu être corroborée par des sources archivistiques. L'iconographie du tableau est elle-même sujette à caution, il pourrait aussi s'agir d'une des apparitions de la Vierge à saint Bernard. Ce tableau, d'une assez belle facture, est probablement le fait d'un peintre provincial actif en Thiérache au cours de la 1ère moitié du 18e siècle. La composition dérive de modèles français (Le Brun, Vouet) et italiens (Reni, Carrache) datant du 17e siècle.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 18e siècle Atelier ou école : Ecole française (école) Lieu d'exécution : Picardie, 02, Thiérache

Lieu de provenance : Picardie, 02, Braye-en-Thiérache, abbaye de chartreux du Val-Saint-Pierre (?)

## **Description**

Le tableau est une peinture à l'huile sur toile. La toile est constituée de deux lés assemblés horizontalement au moyen de coutures. Un apprêt rougeâtre est partiellement visible par endroits.

#### Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture

Eléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire vertical

Matériaux : matériau textile (support, en 2 lés) : peinture à l'huile, sur apprêt

Mesures:

h = 207; la = 126. Dimensions de la toile à l'ouverture du cadre support : h = 207; la = 126.

Représentations:

23 novembre 2024 Page 1

Vierge: Assomption, dans les airs, nuée, angelot, saint Bruno, chartreux, abbé: vision, crosse, livre manuscrit, encrier: écriture, fond de paysage

Ce tableau semble représenter la scène du miracle de l'apparition de la Vierge à saint Bruno écrivant la règle de son ordre. Le saint, revêtu de l'habit des chartreux, est en train d'écrire la règle de l'Ordre, alors que la Vierge lui apparaît sur une nuée entourée d'angelots ailés. La scène se déroule sur un fond de paysage, saint Bruno est agenouillé au pied d'un auteltombeau couvert d'un linceul, la figure de la Vierge paraît être celle de l'Assomption.

### État de conservation

mauvais état

Le support pictural présente de nombreux réseaux de craquelures. La toile est partiellement couverte d'un chancis en particulier dans la partie inférieure, présence de trous et d'importantes déchirures, en particulier au niveau au niveau des jambes de la Vierge et des pieds de saint Bruno.

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

### Illustrations



Vue générale. Phot. Thierry Lefébure IVR22\_19990200390XA

#### **Dossiers liés**

Est partie constituante de : Ensemble du maître-autel et des lambris (IM02001639) Hauts-de-France, Aisne, Landouzy-la-Ville, rue du Bacquet

Oeuvre(s) contenue(s):

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale de Notre-Dame de l' Assomption (IM02001625) Hauts-de-France, Aisne, Landouzy-la-Ville, rue du Bacquet

Auteur(s) du dossier : Xavier-Philippe Guiochon

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

23 novembre 2024 Page 2



Vue générale.

### IVR22\_19990200390XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

23 novembre 2024 Page 3